

ADMINISTRATION

Administration générale

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 12 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi

NOR : MTRR1830448A

La ministre du travail,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi;

Vu la demande de l'organisation syndicale SNUTEFE-FSU du 9 juillet 2018 portant désignation d'un membre suppléant au comité technique ministériel,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Olivier DEBLONDE, affecté à l'unité départementale de l'Aude de la DIRECCTE OCCITANIE, est nommé membre suppléant au comité technique ministériel, en remplacement de Mme Lydia SAOULI, sur la liste présentée par l'organisation syndicale SNUTEFE-FSU.

Article 2

Le directeur des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 12 juillet 2018.

Pour la ministre et par délégation :
*La sous-directrice du pilotage
des ressources, du dialogue social
et du droit des personnels,*
MARIE-FRANÇOISE LEMAÎTRE